



COMPTE RENDU REUNION COMMISSION PATRIMOINE et BATIMENTS COMMUNE NOUVELLE

Le 21 novembre 2023, à 20h00, à la mairie de Montbenoit

Présents :

Antoine DE GRIBALDY, Emeric GUINCHARD, Eric POURCHET, Philippe DREZET, Cyril MERCET, Bernard FAIVRE, David BOLE RICHARD, Stéphanie PARSY et Joséphine VILLET.

Absents / excusés :

Anthony JOUSSE, Gérard JOUILLE, Gilles MAGNIN-FEYSOT, Aurélie BESCHET et Corine MERCET

ORDRE DU JOUR

1. Retour sur le patrimoine de nos 5 communes et du syndicat
2. Réflexion sur le devenir de ce patrimoine
3. Elaboration d'un paragraphe sur le patrimoine pour la charte

Retour sur le patrimoine de nos 5 communes et du syndicat

Pour rappel, nous avons établi, précédemment, un tableau récapitulatif avec le listing des monuments/patrimoine pour chaque commune.

Il n'y a pas de doublon pour les bâtiments comme l'église, cimetière, école. Les salles des fêtes/ salles de convivialité se complètent car elles sont de taille différente.

Réflexion sur le devenir de patrimoine de nos 5 communes

Si nous gardons les communes déléguées, nous devons garder un point d'accueil dans chaque mairie.

Prévoir un local technique pour le/ les employés municipaux

Lister les travaux à venir pour les bâtiments

Prévoir les projets à venir

Chaque commune doit finir de remplir le tableau en y incluant l'état de l'actif. Nous devons revoir également l'inventaire comptable des immo (voir si c'est bien à jour)

Il faudra bien préparer en amont pour tout fusionner le patrimoine car si ce n'est pas fait dès le départ, les démarches sont longues et couteuses. Il ne faut pas le faire au fil de l'eau.



COMPTE RENDU REUNION COMMISSION PATRIMOINE et BATIMENTS COMMUNE NOUVELLE

Le 21 novembre 2023, à 20h00, à la mairie de Montbenoit

Petite précision :

L'abbaye, le cimetière et le monument aux morts sont en indivision sur les 5 communes.

Le Gymnase et l'école sont les propriétés du syndicat.

Le vote pour la fusion des communes doit se faire au printemps 2024, au plus tard en juin, pour mise en place au 1^{er} janvier 2025.

Prévoir une réunion des 5 maires pour avancer sur le projet.

Point de blocage constaté :

En attente de réponse concernant les agriculteurs pour les communaux. (Pastorale- baux)

Elaboration d'un paragraphe sur le patrimoine pour la charte

Antoine De Gribaldi nous présente la charte du Val d'Usiers.

Il y a une partie historique des communes + une description pour chaque commission. La partie patrimoine reste assez généraliste.

On peut s'en inspirer et bien préciser qu'on a déjà un certain nombre de bâtiments en commun.

Il faudra préciser le choix de l'emplacement de la future mairie, ainsi que le nom de la future commune.

Une ébauche du paragraphe pour la charte va être faite par Antoine De Gribaldi. Il va nous la faire passer. Chacun devra donner son avis.

Fin de séance : 22h30

Prochaine réunion prévue le mardi 19 décembre à 20h00 à La Longeville.